

Dossier de presse

17.04.2019

www.leegbeek.brussels

info@leegbeek.brussels



La 20^{ème} commune de Bruxelles est enfin révélée aux citoyen.ne.s !

Notre ville compte **6.8 millions de m² vacants**, c'est la superficie de la commune d'Ixelles ! Longtemps restés inaperçus car parsemés à travers la ville, les bâtiments publics, innombrables friches industrielles, surfaces de bureaux, immeubles d'appartements ou encore maisons unifamiliales ne peuvent plus être ignorés.

C'est ainsi que **Saint-Vide** s'ajoute à la liste des communes **bruxelloises**, qui n'en comptera non plus 19, mais 20.

Les causes de la vacance immobilière sont nombreuses, les opportunités que leur occupation temporaire peut offrir à la ville aussi. 9^{ème} plus grande commune bruxelloise, Saint-Vide-Leegbeek a un potentiel indéniable pour répondre aux besoins sociaux de la ville.

La mise en ligne de son site internet, le 17 avril, permet de mieux en voir les contours.

Solution immédiate à la crise du logement

La crise du logement est perpétuelle à Bruxelles : 44.000 familles sont en attente d'un logement social (une attente d'en moyenne 7 ans), les prix locatifs ont doublés entre 2000 et 2010, plus de 4000 personnes sont sans-abri, un tiers de la population vit dans un logement inadéquat... Ces chiffres indiquent l'urgence et la nécessité de trouver des solutions. L'occupation de cette 20^{ème} commune en est une : logements modulaires, habitat groupé et insertion par le logement... Les initiatives qu'elle héberge sont multiples et innovantes. L'occupation temporaire apparaît dès lors comme une solution, certes éphémère, mais surtout immédiate; qui permet d'agir dans une temporalité dans laquelle les pouvoirs publics ne peuvent s'inscrire.

Laboratoire d'expérimentations

Saint-Vide se caractérise également par un engagement fort pour une transition économique, sociale et écologique. La commune invite les bruxellois.e.s à investir ses espaces pour y développer des initiatives d'intérêt général, qui tentent d'apporter des réponses aux multiples crises auxquelles notre société est confrontée (climat, mobilité, énergie, politique, alimentation...) Par une appropriation collective, la commune a la volonté de permettre aux citoyen.ne.s de participer à la construction de leur ville. L'occupation temporaire devient urbanisme transitoire : les usages éphémères préfigurent les aménagements futurs, **tout en répondant aux besoins des citoyen.ne.s.**

Ubérisation de l'occupation temporaire

Faisant fi de ces impératifs sociaux et sociétaux, de grands opérateurs fonciers publics (SAU, Citydev, SLRB) ont récemment confié la gestion d'espaces de tailles importantes (Casernes, Actiris, Citygate II) à des entreprises privées qui, par un jeu de mise en concurrence, évincent les initiatives à but non lucratif. En Belgique, comme dans d'autres pays européens, ces sociétés réduisent les espaces vacants à une niche économique fructueuse. Elles les investissent d'une logique extractiviste dont les conséquences sont interpellantes : les personnes précarisées sont systématiquement exclues du processus d'occupation des lieux et les droits des occupant.e.s sont réduits à peau de chagrin.

Pour nous suivre

Site internet : www.leegbeek.brussels

Twitter : <https://twitter.com/leegbeek?lang=en>

Facebook : <https://www.facebook.com/saintvideleegbeek/>

Newsletter : <http://eepurl.com/gnFG45>

Pour nous rencontrer

4-5 mai au Festival FAIRE / [Plus d'informations](#)

18 mai au Kunstenfestivaldesarts / [Plus d'informations](#)

1 juin au Safari Zuid / [Plus d'informations](#)

D'autres événements vont rapidement suivre ! Pour s'en tenir informé : [c'est par ici](#).

Pour approfondir le sujet

[Les multiples visages de l'occupation temporaire](#)

[L'occupation temporaire sera-t-elle associacionniste ?](#)

Contacts pour la presse

Antoine Dutrieu

antoine@communa.be

0476 30 93 06

Qui sommes-nous ?

La 20^{ème} commune est portée par les efforts conjoints d'ASBL qui s'engagent pour le droit au logement et à la ville. Toutes s'accordent sur le fait que Bruxelles, comme ses espaces vacants, doivent servir à l'ensemble de la collectivité, et non pas à quelques intérêts individuels.

Communa | www.communa.be | antoine@communa.be

Toestand | www.toestand.be | pepijn@toestand.be

Fébul | www.febul.be | veronique.gerard@febul.be

Woningen123Logements | rdepotesta@gmail.com

BRAL | www.bral.brussels | toha@bral.brussels

SAW-B | www.saw-b.be | m.vanwelde@saw-b.be